

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 DECEMBRE 2020**

Le 28 Décembre 2020, à 17 heures 30, le Conseil municipal de MONTSÉGUR s'est réuni en mairie à huis clos du fait du contexte sanitaire sous la présidence de Nicolas DIGOUDÉ, Maire.

**Présents** : Geneviève ALBOUY, Camille ARGIRAKIS, Séverine BONNET, Nicolas DIGOUDÉ, Sébastien MOUNIÉ, Lionel SÉGUÉLA, Didier TRÉMOLIÈRES.

**Absents** : Bernard ALLIEU (excusé, procuration donnée à Lionel SÉGUÉLA), Cyrille DELMAS (excusé), Jérôme LAGARDE (excusé), Charlie OLIVIER (excusé, procuration donnée à Camille ARGIRAKIS)

**Date de la convocation** : le 22 Décembre 2020

**Secrétaire de séance** : Camille ARGIRAKIS et Sébastien MOUNIÉ

### **I- APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL PRÉCÉDENT**

En l'absence d'observations, le compte-rendu du conseil municipal précédent est approuvé à l'unanimité.

### **II – DÉLIBÉRATIONS**

**Nous vous rappelons que l'intégralité des délibérations est consultable sur le site Internet de la commune.**

**1- Délibération visant la modification des statuts de la CCPO pour la prise de compétence « création et gestion d'une piscine inter-communale ».**

Vote : 9 voix pour. La délibération est adoptée à l'unanimité.

**2- Délibération concernant le recrutement d'un agent d'entretien polyvalent en CDD.**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal propose le recrutement d'un agent d'entretien polyvalent en CDD, pour une durée de un an, sur la base de 30 heures hebdomadaires.

Vote : 9 voix pour, délibération adoptée à l'unanimité.

**3- Délibération portant sur la modification de la durée de service d'un emploi à temps non complet**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de modifier la durée de service hebdomadaire sur le poste d'agent technique, de supprimer le poste de 10h et d'en créer un de 20h.

Vote : 9 voix pour. Délibération adoptée à l'unanimité.

#### **4- Délibération concernant la signature de la Convention de partenariat avec le SMECTOM pour la mise en œuvre d'un broyat.**

M. Didier TRÉMOLIÈRES rend compte de la venue récente du SMECTOM sur l'emplacement déchets verts du Pont du TAULAT. Il indique les modalités de la mise en œuvre du broyat, convenues avec les représentants du SMECTOM (création d'un emplacement dédié, mise en place d'un box pour déposer les branchages, planification du broyat à des dates précises et en présence d'un agent municipal,...).

Vote : 1 voix contre, 8 voix pour. Délibération adoptée.

### **III – QUESTIONS DIVERSES**

#### **1- Choix des membres de la Commission SPR**

Le Conseil propose différents représentants afin de siéger à cette commission.

Une délibération pour la création de cette commission sera prise dès le retour de la préfecture sur la proposition de membres que le conseil lui a fait.

#### **2- Travaux de rénovation dans l'actuel musée**

Afin d'accueillir décemment nos visiteurs, le Conseil municipal envisage la mise en œuvre de petits travaux de rénovation dans l'actuel musée :

- rafraîchissement de la peinture de l'étage et du rez-de-chaussée
- mise en place d'une cloison en placo-plâtre entre la salle d'exposition de l'étage et la petite salle de projection, en remplacement de l'actuelle tenture en tissu
- remplacement du revêtement au sol de l'étage (différents devis de matériaux sont à l'étude)

Fin du Conseil municipal à 19h30.